

La désignation des membres du gouvernement burundais crée des remous

RFI, 30/06/2020 Le gouvernement est resserré de 21 à 15 membres pour un pays qui fait face à une terrible crise économique. Bujumbura assure qu'il s'agit d'un gouvernement de technocrates mais quelques noms inquiètent des défenseurs des droits de l'homme.

Du côté de Bujumbura, on insiste sur la compétence des membres de ce gouvernement restreint et sur leur représentativité. Et ce même s'il n'y a qu'un ministre qui est tenu par autre parti politique que le CNDD-FDD. Mais il y a, en outre, deux magistrats, un policier, un membre de la société civile et même une femme de l'ethnie Twa, un premier ministre. Et des bons connaisseurs de leurs dossiers comme le nouveau ministre des Affaires étrangères qui, souligne-t-on, s'est fait un nom comme ambassadeur à New York dans une période très difficile. Un général sous sanctions. Pourtant, ce casting inquiète la société civile, comme Me Armel Niyongere, le coordonnateur d'un collectif d'avocats de victimes de la répression au Burundi. « Le collectif des avocats des victimes et parties civiles n'entend pas se prononcer sur le choix politique. Il peut cependant constater que nombre de membres du gouvernement nouvellement nommés ont été cités dans le cadre d'enquête menées par la CPI. Si des mandats d'arrêt sont émis, il faudra en assurer l'exécution. » Pour Carina Tersakian, de l'Initiative pour les droits humains au Burundi, l'un des points les plus sensibles est la présence à l'intérieur et à la sécurité publique d'un général, Gervais Ndirakobuca, sous sanctions. « C'est quelqu'un qui a participé à de très graves violations des droits humains, notamment depuis le début de la crise au Burundi en 2015. » Pour Bujumbura, ces sanctions contre des officiels burundais sont injustes comme injustifiées. Le pays avait claqué la porte de la CPI juste avant l'annonce publique de l'ouverture d'une enquête.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});